



## La Lettre des DDEN 21

Bonjour à toutes et à tous,

Avec la rentrée scolaire vous avez repris vos activités de DDEN dans les écoles et de nouveaux délégués nous ont rejoints suite au CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) du 7 Novembre dernier. Un grand merci à eux d'avoir accepté cette mission et bienvenue dans notre union.

Comme toujours la Lettre du DDEN a pour objectif de vous transmettre des informations utiles à l'exercice de votre mission.

Vous trouverez tout d'abord quelques points d'actualité: le bilan de la rentrée scolaire, les évaluations nationales, l'école inclusive, le PAS (pôle d'Appui à la Scolarité). Puis des précisions sur le programme EVAR. Si vous souhaitez approfondir ce programme EVAR vous pouvez consulter le site Eduscol. Puis un rappel sur les différents temps de la vie de l'enfant sur une semaine.

Enfin deux clins d'œil culturels. En 2026 L'Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale de la Côte d'Or fêtera ses 70 ans. Que pensait-on de l'heure du conte chez l'enfant de 3 à 7 ans en 1956? Et pour conclure un retour sur la visite organisée au Petit Musée Bonbis à Chenôve à laquelle certains d'entre vous ont participé. Des objets historiques de l'école de la République d'autrefois.

Bonne lecture à toutes et à tous. Profitez de cette fin d'année qui approche à grands pas pour vous accorder un peu de repos et passez de très belles fêtes de fin d'année.

Rendez-vous en 2026!

Bien cordialement

Martine Raison

DDEN Union de la Côte d'Or—Maison des Associations—2 rue des Corroyeurs—Boite MM3 -21000 Dijon  
Tel : 06 73 93 44 90    Courriel : [martineraison21@gmail.com](mailto:martineraison21@gmail.com)

**CDEN du vendredi 7 novembre 2025**

**Bilan de la rentrée 1er degré:**

**1) Structures et effectifs dans le public et le privé.**

Le département de la Côte d'Or compte 477 écoles publiques.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'élèves maternelle élémentaire	44073	43690	43285	42943	42585	42011	41627	40934	40403	39695	39078	38182

Soit une perte de 5891 élèves en 12 ans.

Le département compte 29 écoles privées dont 8 hors contrat.

Evolution des effectifs de l'enseignement privé sous contrat.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'élèves maternelle élémentaire	4376	4562	4690	4661	4686	4686	4629	4632	4680	4722	4750	4716

Soit une hausse de 340 élèves en 12 ans.

On entend souvent dire que les élèves du public partent tous dans le privé. Mais ces 2 tableaux prouvent bien que la démographie française ou du moins en Côte d'Or est en baisse. Depuis 2014 le public a perdu 5891 élèves mais le privé n'en a gagné que 340!!

**2) Scolarisation des élèves de moins de 3 ans.**

Une politique volontariste de scolarisation des enfants de moins de trois ans est mise en œuvre dans le cadre de dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans ou de « première scolarisation » (enfants nés en 2023 et enfants nés en 2022 identifiés comme fragiles/vulnérables et n'ayant fréquenté aucune structure collective ou mode de garde). L'objectif de cette scolarisation précoce est de réduire les inégalités dès le plus jeune âge en offrant une scolarisation de qualité dans des conditions particulièrement favorables (effectifs réduits, taux d'encadrement, assouplissement des horaires, formation du personnel, les axes du langage et de la parentalité sont particulièrement développés).

**Evolution des dispositifs MTA (Moins de Trois Ans) en Côte d'Or.**

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre dispositifs	6	6	15	19	19	19	17	17	15	14	15	15	16
Effectifs	72	72	144	239	206	206	193	181	135	186	133	164	184

## Effectifs et structures de l'enseignement public

<b>Nombre d'élèves</b>	2023	2024	2025
2 ans	396	312	274
3 ans	4632	4475	4320
4 ans	4664	4679	4502
5 ans et +	4804	4771	4853
Total maternelle	14496	14237	13949
CP	4899	4751	4710
CE1	4801	4845	4648
CE2	4942	4794	4793
CM1	5096	4825	4671
CM2	4925	5062	4839
Total élémentaire	24663	24277	23661
ULIS écoles	536	556	572
Total général	39695	39070	38182
<b>Nombre d'écoles</b>			
Ecoles maternelles	184	182	173
Ecole élémentaires	304	304	304
Total	488	486	477
Classes uniques	4	3	3
RPI dispersés	48	49	49
RPI concentrés	17	17	17
Pôles scolaires	27	27	27
<b>Nombre de classes</b>			
Écoles maternelles	648	630	626
École élémentaires	1226	1209	1192
Total	1874	1839	1818

## Effectifs et structures de l'enseignement privé

<b>Nombre d'élèves privé sous contrat</b>	2023	2024	2025
2 ans	71	64	46
3 ans	489	507	504
4 ans	451	517	518
5 ans et +	511	479	539
Total maternelle	1522	1567	1607
CP	570	579	541
CE1	606	602	585
CE2	649	629	622
CM1	630	664	658
CM2	717	681	676
Total élémentaire	3172	3155	3082
ULIS écoles	28	28	27
Total général	4722	4750	4716
<b>Nombre d'écoles privées sous et hors contrat</b>			
Sous contrat	21	21	21
Hors contrat	10	10	8
Total	31	31	29
Classes maternelles	67	68	69
Classes élémentaires	144	144	141
Classes spécialisées	3	4	4
Total classes	214	216	214
<b>Ecole privées sous contrat uniquement</b>			
Nombre d'écoles	21	21	21
Classes maternelles	56	57	60
Classes élémentaires	126	127	125
Classes spécialisées	3	3	3
Total	185	187	188

Ce qui veut dire que les 8 écoles privées hors contrat gèrent pour l'année scolaire 2025/2026  
9 classes maternelles, 16 classes élémentaires et 1 classe spécialisée.

## Evaluations nationales CP

Au niveau CP, aussi bien en français qu'en mathématiques, le taux de maîtrise des élèves est supérieur au national dans tous les domaines. L'item présentant le moins d'écart est celui consacré à reconnaître les différentes écritures d'une lettre.

### CP: taux de maîtrise en Français.

	National	Côte d'Or
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	70%	71%
Manipuler des syllabes	83%	85%
Manipuler des phonèmes	85%	88%
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	84%	87%
Comprendre des textes à l'oral	87%	89%
Comprendre des phrases à l'oral	86%	88%
Comprendre des mots à l'oral	75%	77%

En mathématiques l'écart le plus faible s'observe sur le domaine Quantifier des collections. De manière plus globale, la compréhension des mots à l'oral et résoudre des problèmes sont deux domaines où les taux de maîtrise sont les plus bas. C'est une tendance qu'on observe également au national.

### CP: taux de maîtrise en mathématiques.

	National	Côte d'Or
Résoudre des problèmes	69%	72%
Reproduire un assemblage	85%	86%
Quantifier des collections	86%	87%
Placer un nombre sur une ligne graduée	78%	79%
Lire des nombres entiers	93%	95%
Ecrire des nombres entiers	90%	92%
Comparer des nombres	83%	85%

En CM1 les taux de maîtrise restent supérieurs dans tous les domaines aussi bien en français qu'en mathématiques.

**CM1: taux de maîtrise en français.**

	National	Côte d'Or
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	61 %	68%
Savoir trouver des synonymes	62%	68%
Savoir trouver des mots de la même famille	74%	81%
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	55%	61%
Mémoriser des temps de conjugaison	48%	55%
Lire à voix haute un texte	55%	62%
Identifier la relation sujet-verbe	54%	61%
Ecrire des mots	59%	67%
Différencier les principales classes de mots	59%	68%
Comprendre un texte lu seul	68%	72%
Comprendre des textes à l'oral	78%	82%

Les domaines propres à la grammaire restent à consolider mais sur la fluence (lecture à voix haute) les efforts doivent être poursuivis.

**CM1: taux de maîtrise en mathématiques.**

	National	Côte d'Or
Résoudre des problèmes	59%	66%
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	59%	65%
Poser et calculer	52%	57%
Placer un nombre sur une ligne graduée	73%	78%
Mémoriser des procédures	44%	50%
Mémoriser des faits numériques	33%	38%
Ecrire des nombres entiers	84%	89%

En mathématiques, indépendamment des efforts à poursuivre sur la résolution des problèmes, la mémorisation des faits numériques et la mémorisation des procédures doivent être prioritairement renforcées.

## **L'école inclusive:**

La rentrée scolaire 2025 poursuit les actions en faveur de l'Ecole inclusive, pour améliorer la scolarisation des élèves en lien avec toute la communauté éducative, notamment les accompagnants d'élèves en situation de handicap. Le département compte 867 AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). Le nombre d'élèves notifiés pour un accompagnement AESH par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) s'élève à 1410 élèves.

## **PAS: Pôle d'Appui à la Scolarité.**

Bâtir une école inclusive constitue un enjeu fondamental d'équité, avec l'ambition que chaque élève bénéficie des conditions permettant sa réussite. C'est dans ce contexte que, lors de la Conférence nationale du handicap du 23 avril 2023, plusieurs mesures ont été adoptées parmi lesquelles la transformation des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) en PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité).

Le PAS est une organisation territoriale constituée d'un regroupement d'écoles et d'établissements publics et privés sous contrat. En Côte d'Or 17 pôles d'appui à la scolarité rendent possible le maillage de l'ensemble du territoire. Le partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) permet de conduire cette nouvelle modalité d'accompagnement avec 3 organismes du secteur médico-social: VYV3 Bourgogne, UGECAM-BFC et les PEP CBFC.

Chaque PAS est piloté par un chef d'établissement, un inspecteur de l'Education nationale chargé d'une circonscription du premier degré et un directeur du secteur médico-social.

## **Evaluation des écoles:**

La première campagne Evaluation des écoles a été lancée en 2021/2022.

Le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse a décidé de mettre en œuvre à l'échelle nationale, de façon systématique et régulière, un dispositif d'évaluation des écoles. Le lien entre autonomie et évaluation est un vecteur de progrès, à la fois du point de vue de la réussite des élèves mais également du point de vue de la qualité de vie et de travail dans les établissements.

En 2024/2025 116 écoles et 463 classes ont été concernées par cette évaluation pour toutes les circonscriptions.

## **Soutien à la ruralité: l'observatoire des dynamiques rurales.**

Le 7 février 2025 l'observatoire des dynamiques rurales a eu lieu en préfecture. Cet observatoire a été présidé par le sous préfet chargé de la ruralité et le DASEN.

Pour rappel les objectifs sont les suivants:

- partager des constats objectivés sur l'état du territoire (démographie, réseau des établissements);
- préparer le déploiement d'actions nouvelles ou ayant fait la preuve de leur pertinence;
- évaluer les effets des différentes actions.

Si le constat est établi d'une déprise\* démographique qui s'exprime fortement sur le département et sur les territoires ruraux, cet observatoire présente des projections d'évolution d'effectifs à trois ans afin de sensibiliser les acteurs du territoire à cette réalité en distinguant les secteurs selon la classification de l'INSEE (zone rurale éloignée, zone rurale périurbaine, zone rurale périphérique, zone urbaine) et en confrontant ce zonage à l'indice de vieillissement. Le constat a également été partagé que l'érosion des effectifs est moins marquée dans les pôles scolaires que dans les RPI dispersés.

\*déprise démographique: cette expression signifie que les espaces de faible densité perdent des habitants, principalement par déficit naturel.

**Programme EVAR Education à la Vie Affective et Relationnelle (maternelle et élémentaire)  
[et EVARS et à la sexualité pour les collèges et lycées]**

Ce programme s'adresse à tous les élèves de la maternelle au lycée et vise à promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les filles et les garçons. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.

Le programme définit pour chaque niveau d'enseignement les notions et compétences visées, de manière adaptée au rythme de développement des élèves.

1er degré: éducation à la vie affective et relationnelle.

Le programme repose sur 3 axes développés tout au long de la scolarité:

- 1) se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps
- 2) rencontrer les autres, construire des relations respectueuses et s'y épanouir.
- 3) trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Dans le 1er degré les apprentissages portent sur la vie affective et relationnelle.

Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées.

**Objectifs du programme:**

- apprendre à se connaître et à connaître son corps
- améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer
- permettre des choix responsables
- respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie,
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

NIVEAUX	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Avant 4 ans	Connaître son corps, comprendre ce qu'est l'intimité.	Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.	Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.
A partir de 4 ans	Connaître son corps et identifier des émotions.	Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux.	Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
A partir de 5 ans	Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.	Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.	Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence, être respecté par eux.

NIVEAUX	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épouser	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
CP	Connaître son corps, comprendre ce qu'est l'intimité	Comprendre la diversité des émotions et des sentiments: les siens et ceux des autres	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité	Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	Promouvoir des relations égali-taires, repérer des discrimina-tions issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.	Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.	Connaître ses droits.
CM1	Connaître le change-ment de son corps.	Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.	Promouvoir des relations égali-taires, et positives; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discrimi-nations.
CM2	Connaître et com-prendre les change-ments de son corps et celui des autres.	Promouvoir des relations posi-tives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.	Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'internet.

Si vous voulez en savoir plus sur ce programme EVAR, rendez-vous sur le site [eduscol.fr](http://eduscol.fr), Mettre en œuvre le programme EVAR.

Vous pourrez y consulter entre autres, les programmes par niveau.

## Comprendre les différents temps de l'enfant.

Le quotidien des enfants s'organise autour de plusieurs types de temps, chacun ayant ses spécificités et son importance dans leur développement.

### **1) Le temps scolaire.**

Il correspond aux heures passées en classe avec les enseignants. Il englobe l'ensemble des cours dispensés. C'est ce que l'on désigne légalement par l'expression « rythmes scolaires ». Ce temps ne représente qu'environ un tiers du temps disponible des enfants.

### **2) Le temps périscolaire: avant et après la classe.**

Ce sont tous les moments passés à l'école en dehors des heures de cours. Il s'agit de l'accueil du matin avant l'entrée en classe, de la pause méridienne et des activités proposées après la classe par des animateurs: garderie, études surveillées, ateliers ou accueil de loisirs.

Le temps périscolaire concerne uniquement l'école maternelle et l'école élémentaire, cette organisation disparaissant au collège et au lycée.

### **3) Le temps extra-scolaire: s'épanouir en dehors de l'école.**

Les activités extra-scolaires se déroulent en dehors de l'établissement scolaire et sont généralement encadrées par des professionnels ou des bénévoles. Elles incluent la pratique sportive en clubs, les activités artistiques, l'engagement associatif...

L'accès aux activités extra-scolaires révèle de fortes disparités sociales et territoriales.

La participation dépend du budget familial et du lieu de résidence.

71% des enfants dont les parents ont des revenus modestes ne sont pas inscrits dans des clubs ou autres contre seulement 38% des enfants issus de milieux favorisés.

### **4) Le temps libre: l'importance de ne rien faire (ou presque).**

Le temps libre représente tous les moments où l'enfant n'a ni école, ni activités périscolaires ou extra-scolaires. Ce temps non structuré est essentiel au développement de l'enfant, lui permettant de développer son autonomie, sa créativité ou de simplement se reposer.

## **La convention citoyenne sur les temps de l'enfant.**

Face aux enjeux liés à l'organisation des temps de l'enfant, une convention citoyenne sur les temps de l'enfant a été mise en place par le conseil Economique, social et environnemental (CESE).

Elle réunit 130 citoyennes et citoyens qui travaillent ensemble pour repenser l'organisation de ces différents temps.

20 enfants et adolescents de 12 à 17 ans ont été tirés au sort car ce sont les premiers concernés. Il est essentiel de leur donner la parole.

L'objectif de cette convention est de formuler des propositions réalistes pour améliorer les temps de la vie quotidienne des enfants.

Le compte-rendu de leurs travaux devrait être connu fin Novembre 2025.

Rendez-vous donc dans la prochaine Lettre.



**René Billères** a été Ministre de l'Education Nationale du 22 juin 1956 au 14 mai 1958.

Il a proposé de prolonger l'âge de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.  
Il a introduit la suppression des devoirs écrits à la maison ou en étude pour les écoles élémentaires et moyennes au profit de travaux faits en classe sous le contrôle du maître.  
Il a insisté sur la « démocratisation de l'enseignement à tous les étages ».  
Il a visé également la revalorisation de l'enseignement technique .

### **Le rôle de l'heure du conte chez l'enfant de 3 à 7 ans.**

**1956**

Vous trouverez ci-dessous de larges extraits d'une conférence faite par Madame Josèphe GRANDJEAT, directrice de l'Ecole Normale d'Institutrices de Chartres sur le rôle et la place des contes à l'Ecole Maternelle à partir d'une enquête pratiquée dans 79 classes maternelles du département d'Eure et Loir et 85 classes enfantines.

Personne ne discute de l'agrément des histoires et des contes à l'Ecole maternelle, mais l'heure du conte est volontiers présentée comme un passe-temps aimable pour la maîtresse et les enfants, justifiée par cela seul qu'elle est facile, qu'elle est apaisante aux heures d'excitation, qu'elle fait plaisir et crée une atmosphère toute de charme et de légèreté qui n'a plus rien de commun avec la traditionnelle atmosphère de classe.

Nous éliminerons avant 7 ans les récits trop tristes (par exemple la petite marchande d'allumettes) et aussi impitoyablement tous les récits imprégnés de vulgarité dans la forme ou le sentiment.

Choisir en tenant compte des goûts et tendances souvent complexes des enfants, ce qui conduira à un effort de variété dans la composition d'un répertoire valable par exemple pour une année scolaire. l'enfant aime la fiction poétique, le mystère et le féérique l'enchantent mais il les aime comme fond d'une action animée. Les nuances trop subtiles, les longues descriptions ne le touchent pas. Il veut des faits, des péripéties, du mouvement.

Le tout petit se plaint dans le monde familier des bêtes et des plantes mais il est séduit aussi par les horizons lointains et différents du sien. Il aime un monde à la fois connu par certains aspects et mystérieux par d'autres, à la fois familier et merveilleux.

L'enfant aime retrouver des sentiments qui s'apparentent aux siens: douceur de la tendresse maternelle, admiration pour le père.

Mais quel que soit le thème ou le genre élu, pour qu'un récit opère sur l'enfant, il faut que le contact s'établisse immédiatement donc que la compréhension en soit facile.

Le déroulement des péripéties doit rester à la fois logique et simple, des rappels adroits, des temps de pause évitent le désarroi de l'enfant au regard devenu vague parce qu'il ne suit plus. Le cheminement doit être modéré sans lenteur fastidieuse et le rythme de la conteuse adapté au rythme de pensée de l'auditoire.

Quels sont les contes que préfèrent les enfants? Ceux qui émeuvent ou ceux qui amusent? Ceux qui dépaysent ou ceux qui restent dans le monde familier?

C'est une question d'âge, de moment, sans préjuger de la suggestion opérée par la conteuse et de ses propres préférences.

De 2 à 4 ans les enfants redemandent des histoires de bêtes, celles dont le héros est sympathique, celles qui finissent bien, celles qui sont familières par l'image ou le cinéma.

De 4 à 7 ans: par paliers.

1) l'âge de l'émotion. Les enfants aiment ce qui est émouvant ou en tous cas sont touchés par l'émotion. C'est l'âge de la Chèvre de Monsieur Seguin, du loup, la chèvre et les chevreaux, de la petite sirène... Il y a les enfants qui redoutent les émotions pénibles. Il y a ceux qui subissent. Il y a ceux qui veulent l'évocation de scènes brutales.

2) C'est aussi l'âge du merveilleux féérique dont la puissance décroît avec l'âge. C'est au cours préparatoire et très rarement avant, qu'on voit se différencier les goûts des garçons et des filles.

3) Dès la moyenne section l'enfant devient sensible à l'amusant, au burlesque.

4) de 4 à 6 ans nous ferons place aux histoires de type accumulatif où le facteur verbal joue un très grand rôle.

**L'art de présenter les contes et récits:** de 4 à 6 ans il faut les dire et non les lire. La lecture des récits peut progressivement s'ajouter à l'histoire contée à partir du cours préparatoire pour habituer les enfants au texte imprimé et les entraîner à avoir envie de lire.

**Faut-il illustrer les contes?** L'illustration est destinée à soutenir l'imagination, à l'alimenter, à aider à la représentation intérieure. Elle est donc parfois nécessaire à la compréhension exacte de l'histoire. Il faut qu'elle survienne chaque fois que l'enfant en éprouve le besoin.

**La musique et les contes:** Question plus délicate où, à travers les rapports, je sens plus de discréption et de réticence. Pourquoi? Parce que l'adjonction au conte d'un thème musical, soit comme fond sonore, soit comme interprétation d'un moment de l'histoire suppose chez l'institutrice une connaissance musicale suffisante, un sens artistique réel et un goût personnel pour la belle musique, des moyens techniques (électrophones, disques...).

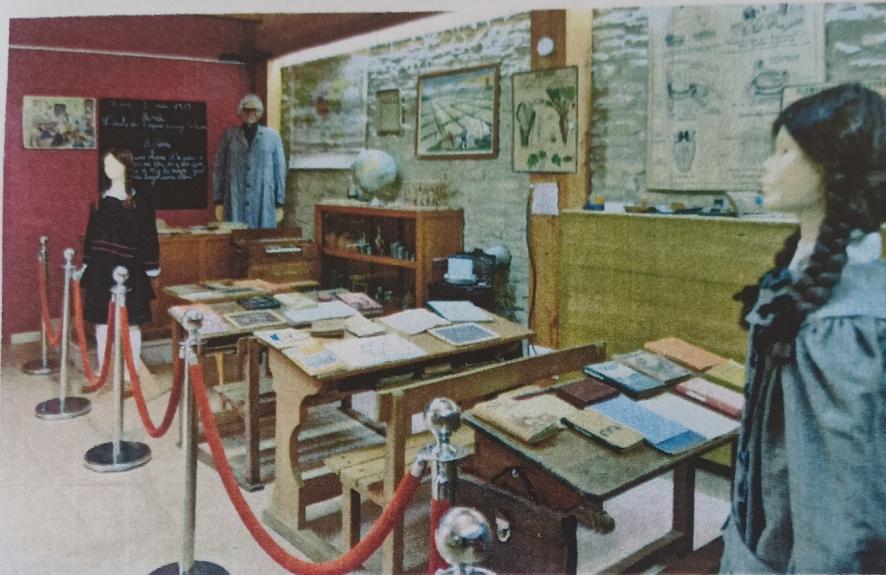
**Extraits de la conférence de Madame GRANDJEAT publiée dans la revue Enfance en 1956.**

**Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus, connectez vous sur [perseee.fr](http://perseee.fr) et cherchez les contes et récits à l'école maternelle.**

## «Le Petit Musée Bonbis»

5 rue Paul Bert 21300 Chenôve

(Vieux Bourg, derrière la ferme à l'école)



L'école d'autrefois vous accueille.

Venez vivre une journée de classe,  
retrouver vos souvenirs d'enfance  
ou ceux de vos aïeux, écrire à la plume...

Accueil scolaires / Groupes / Tout public

**Visite sur Rendez-vous toute l'année**

**Contact 06 83 00 06 88**

Ville de  
**CHENÔVE**

**OMC**  
Office Municipal de la Culture de Chenôve

Le jeudi 6 novembre 2025 un groupe de DDEN a visité le Petit Musée Bonbis à Chenôve, musée de l'école d'autrefois.

Dès l'arrivée à l'école on est plongé dans la nostalgie du passé. La cloche retentit, nous rentrons en classe 2 par 2 en montrant nos mains .

Ce musée est installé depuis 2017 dans l'ancienne maison du développement durable à Chenôve. Chantal Chapuilliot, la présidente du Petit Musée Bonbis, et les bénévoles de l'association ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en place cette exposition autour de l'école d'autrefois. L'école d'autrefois c'est l'école de la République avec ses valeurs, la morale, le calcul, la grammaire, la lecture, la famille, la patrie. C'est grâce à Jules Ferry que l'école est devenue gratuite et obligatoire pour tous.

**Bonbis:** c'est du patois qui signifie bon pain bis. Ce bon pain, fabriqué autrefois à Chenôve, était aussi délicieux que du pain blanc, paraît-il.

Les habitants de Chenôve qui mangeaient du bon pain bis s'appelaient les bonbis!

## L'école d'autrefois.

La loi du 30 août 1949 donne la liste du matériel à fournir par les communes à l'école:

- des tables et des sièges pour les maîtres,
- des tables et des sièges en nombre suffisant pour les élèves en fonction de leur taille
- des tableaux noirs
- le matériel nécessaire à l'enseignement (cartes, planisphères, etc...) ainsi que le matériel de travail manuel et des arts ménagers.
- différentes armoires et 1 ou plusieurs prises de courant.

La loi de 1953 apporte quelques changements:

- 2 tableaux noirs ou de couleur,
- une table longue pour les travaux pratiques,
- un meuble à archives,
- un panneau d'affichage
- et un cadre à glissières pour exposer les gravures.

### Le poêle:

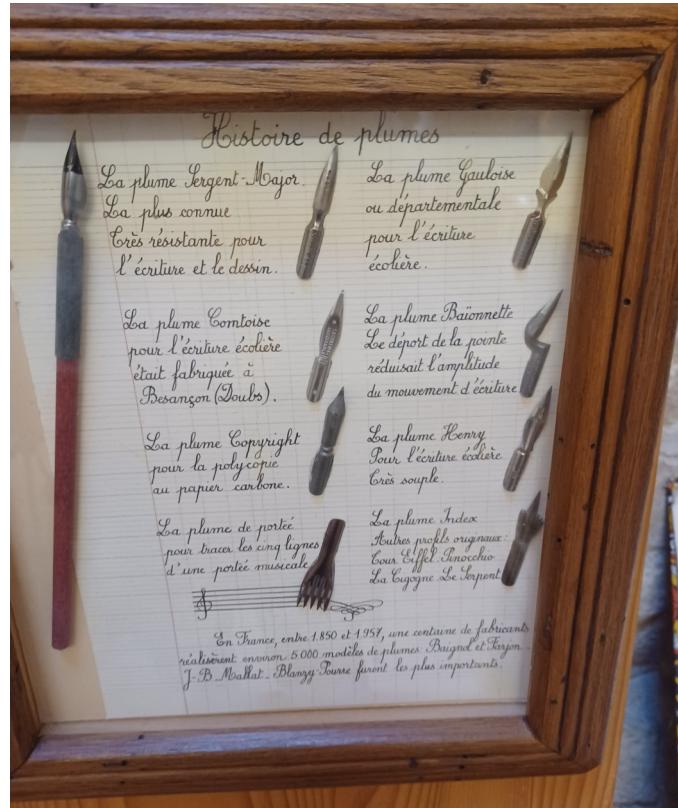
Il servait à chauffer la classe, à faire sécher les sabots et à réchauffer le repas. Les enfants qui ne pouvaient pas rentrer chez eux le midi apportaient leur gamelle, il n'y avait pas de cantine. Ils réchauffaient leurs gamelles sur et autour du poêle.

Le manque de moyen dans les écoles de campagne poussait parfois le maire à demander aux élèves d'apporter chacun une bûche le matin afin d'assurer le chauffage de la journée.



### L'encre et les encriers:

L'encrier en porcelaine occupe le coin droit de la place de chaque élève. Un trou était creusé dans la table pour recueillir cet encrier. L'encre violette était fabriquée à partir d'une poudre (violet de gentiane) qu'on mettait dans la bouteille d'encre puis on la mélangeait avec de l'eau. On secouait et c'était prêt. Souvent un élève remplissait les encriers le matin avant la classe.



### Les différentes plumes.

#### **La plume Sergent Major:**

Les plumes Sergent Major comportent un talon à glisser dans le porte-plume, un œil (ou jour) situé au centre de la plume et prolongé d'une fente et une pointe fragile et émoussée à la moindre chute sur le sol. C'est la plus connue pour l'écriture et le dessin.

**La plume Comtoise** pour l'écriture écolière était fabriquée à Besançon dans le Doubs.

**La plume Copyright** pour la polycopie au papier carbone.

**La plume de portée** sert à tracer les 5 lignes d'une portée musicale.

**La plume gauloise ou départementale** pour l'écriture écolière. Fabriquée par Blanzy-Poure et Cie de 1873 à 1921. C'était une plume de fabrication anglaise destinée au marché français.

**La plume Baïonnette ou plume coudée.** Le déport de la pointe réduisait l'amplitude du mouvement d'écriture.

**La plume Henry** pour l'écriture écolière très souple. L'origine de cette plume est un mystère. Elle a été fabriquée dans le monde entier, toujours sous la même forme.

**La plume Index** est une plume rigide en forme de main. Elle présente une pointe mi-fine et une réserve d'encre.

Le stylo plume rechargeable remplace progressivement le porte-plume et l'encrier dans les années 1950 à 1960. Dans beaucoup d'écoles le stylo à cartouches (souvent bleu) devient la norme dans les années 1960-1970. Septembre 1965: 11 millions d'élèves font leur rentrée. Une rentrée particulière puisque, pour la première fois, ils ont le droit d'écrire au stylo-bille. Une nouveauté qui va signer l'entrée officielle de BIC dans les salles de classe.

### **Le boulier:**

Cet objet permettait de compter durant les leçons de calcul. Avant on comptait avec des bûchettes pour les unités et des fagots de 10 bûchettes pour les dizaines.



### **Alphabet au point de croix:**

Au temps où on marquait le linge avec de belles initiales, l'école ne pouvait pas laisser ignorer aux élèves l'apprentissage de l'alphabet au point de croix.



### **La radio scolaire musicale:**

De l'après guerre aux années 1970 elle a joué un rôle important dans l'Education en France.

La radio scolaire était un service d'émissions radiophoniques spécialement destinées aux écoles primaires, collèges et lycées. Elle diffusait des programmes éducatifs, culturels et musicaux produits par l'Education Nationale en collaboration avec la Radiodiffusion française.

La radio scolaire musicale était une branche de ce dispositif créée pour faire découvrir la musique classique, le chant chorale et la musique folklorique, pour aider les instituteurs à enseigner le chant à l'école et pour développer l'écoute active et la sensibilité musicale des enfants.

Les enseignants recevaient un programme hebdomadaire indiquant les dates et thèmes des émissions. A une heure précise toute la classe écoutait l'émission ensemble puis discutait ou chantait les morceaux proposés.

Ce service de radio scolaire a disparu dans les années 1980 au profit de la télévision éducative.

## Le certificat d'études primaires

C'est une diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement primaire élémentaire en France (entre 11 et 13 ans révolus jusqu'en 1936) et attestant ainsi l'acquisition des connaissances de base. Il n'existe plus depuis 1989.

Les instituteurs ont longtemps pratiqué la sélection des candidats à la fois pour des raisons économiques mais aussi de prestige! On ne se présente pas au certificat, on y est présenté.

Le jour du certif, journée particulière.

Début des épreuves : d'abord la dictée. Cinq fautes c'est le zéro éliminatoire.

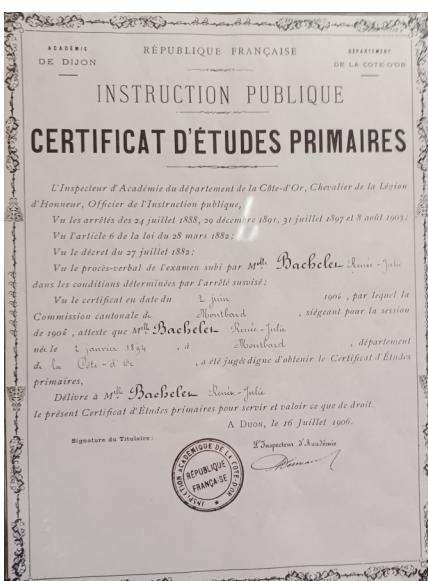
Puis la rédaction, 2 problèmes d'arithmétique, l'histoire et la géographie et le calcul mental.

L'après-midi: lecture expliquée et sciences, dessin et couture pour les filles, travail manuel pour les garçons, récitation ou chant tiré au sort.

L'épreuve de gymnastique a eu lieu quelques jours avant.

Vers 16h tout est terminé.

Les résultats sont proclamés quelques heures après. Quelle fierté d'entendre son nom parmi les reçus!



## La distribution des prix

Les grandes vacances arrivaient à la mi-juillet et le dernier samedi après-midi d'école avait lieu la distribution des prix: des récompenses données aux élèves selon leur mérite.

Le prix d'excellence était réservé au meilleur élève, le prix d'assiduité à celui qui n'avait jamais manqué une seule journée de classe, le prix de camaraderie à l'élève pas forcément très doué mais sympa.

Pour chaque matière des 1er, 2ème et 3ème prix étaient attribués.

A l'intérieur du livre, collée sur la couverture ou la page de garde, une étiquette indique le nom de l'élève qui a reçu le prix et à quel titre. Cette distribution des prix avait le mérite de mettre publiquement en valeur la réussite des enfants des familles modestes ce qui était bien dans l'esprit de l'école de la République.